

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 JUIN 2023

La Cour des comptes publie son rapport annuel 2022

La Cour des comptes a transmis son rapport annuel 2022 à la Chambre des représentants et l'a publié sur www.courdescomptes.be. Elle y consacre cette année une attention particulière à la mission de la Cour des comptes en tant que conseiller budgétaire. Outre les relevés habituels des activités 2022, le rapport propose aussi une vue d'ensemble des principaux audits réalisés.

Informations pour la presse

La Cour des comptes contrôle les finances publiques fédérales, communautaires, régionales et provinciales. Elle contribue à améliorer la gestion publique en transmettant aux assemblées parlementaires, aux gestionnaires et aux services contrôlés des informations utiles et fiables, résultant d'un examen contradictoire. Organe collatéral du Parlement, la Cour travaille de façon indépendante des pouvoirs qu'elle contrôle.

Le rapport annuel 2022 est disponible sur www.courdescomptes.be.